

## CDI – Lycée La Colinière – Nantes - 2017

Séquence : numérique responsable – séance 1 ( être responsable de ses publications)

### Identité numérique et e-réputation – réseaux sociaux

descriptif séance 1 h30'

1- Introduction : vidéo (7') « Facebook, c'est le réseau social des vieux »

2- au vidéoprojecteur, visionnage de la page « snapchat la colinière », photos en particulier... photos parfois « dégradantes ». Photos mises en ligne, en page publique, sans les autorisations des élèves concernés.

*nota bene : la page a cessé d' être alimentée depuis avril 2015, début des séances avec nos élèves.*

3-distribution et lecture du dépliant « le droit sur Internet et sur FB en particulier - **doc 1** (droit à l'image, usurpation d'identité, cyberharcèlement, injures, diffamation...)

source : CDI LP Montbareil, novembre 2011

ou distribution des textes officiels

source : service-public.fr / harcèlement scolaire... ( 6 pages)

4- signification du copyright FB

« le copyright relève plus d'une logique économique et accorde un droit moral restreint là où le droit d'auteur assure un droit moral » (source : Wikipédia)

lecture (sur écran) ou papier de l'extrait de la « déclaration des droits et responsabilités de FB » **doc 2.** ( partage de votre contenu et de vos informations, sécurité, inscription et sécurité des comptes)

*nota bene : j'ai mis en caractères gras certains passages dans le document imprimé pour plus de compréhension par les élèves. Un élève lisant, à haute voix, les passages en gras.*

5- idem pour whatsapp

**doc3**

*nota bene : j'ai mis en caractères gras certains passages dans le document imprimé pour plus de compréhension par les élèves. Un élève lisant, à haute voix, les passages en gras.*

6- idem pour les CGU d' instagram revues par businessinsider.fr/

**doc4**

7- en fonction du temps, diffusion du film « c'est écrit sur nos lèvres » de Marius Royer, élève au lycée (avril 2014), disponible sur you tube. 20' . Court-métrage sur la différence.

Catherine COURRAUD  
Annie ANDRIEU  
Professeures documentalistes

doc 1 - Facebook-Plaquette-droit LP MonbareilOdt - OpenOffice Writer

Echier Édition Affichage Insertion Format Tableau Outils Fenêtre Aide

Standard Times New Roman 14 6 / S

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28

### Le droit à l'image

**Définition :** le droit à l'image permet à toute personne, célèbre ou non, de s'opposer à la diffusion, sans son autorisation, de son image.  
*Votre image vous appartient !*

- ◆ Lorsqu'on photographie ou qu'on filme une personne, son accord est nécessaire pour la prise de l'image et pour sa diffusion, y compris par Internet.
- ◆ Le droit à l'image s'applique si l'image est captée dans un lieu privé ou dans un lieu public et que la personne est reconnaissable sur l'image.
- ◆ Si cette personne est mineure, ses deux parents doivent donner leur accord.
- ◆ L'accord doit être signifié par écrit.
- ◆ L'accord donné n'est valable que pour cette publication. Il doit être redemandé pour réutiliser l'image.

**Les exceptions**

L'accord tacite : les personnes publiques peuvent être prises en photos dans le cadre de leurs activités publiques.

**Le droit à l'information :** la publication d'images de personnes est autorisée si ces images illustrent un événement d'actualité. Ainsi une personne peut-être filmée ou photographiée lors d'une manifestation mais elle doit être une personne parmi d'autres sur la photo et non le personnage central.

**Les peines encourues**

- ↳ Retrait de l'image
- ↳ Dommages et intérêts
- ↳ 1 an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende pour l'atteinte à la vie privée, la conservation ou la publication d'une image sans accord
- ↳ 1 an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende pour la publication d'un montage réalisé à partir de la photo d'une personne réalisée sans son accord, s'il n'est pas clairement mentionné qu'il s'agit d'un montage.

## Le droit sur Internet en général et sur Facebook en particulier

*Ai-je le droit de publier les photos de mes amis, de mes profs, de mes neveux... ?*

*Qu'est-ce que je risque si j'insulte quelqu'un sur Facebook ?*

*On me persécute sur Facebook, que puis-je faire ?*

CDI LP Monbareil - Novembre 2011

Page 1 / 2 Standard Français (France) INS STD Tableau2:A1 100 %

Démarrer 10:44 22/03/2017

doc 1 - Facebook-Plaquette-droit LP MonbareilOdt - OpenOffice Writer

Echier Édition Affichage Insertion Format Tableau Outils Fenêtre Aide

Standard Times New Roman 14 6 / S

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28

Cyberharcèlement (ou cyberbullying)	Diffamation
<p><b>Définition :</b> fait d'utiliser les technologies de l'information et de la communication pour importuner, menacer ou insulter une personne.</p> <p><b>Que faire en cas de cyberharcèlement sur Facebook ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Ne pas répondre. Une personne qui harcèle cherche une réaction. Si elle n'en reçoit pas, elle finit généralement par abandonner.</li><li>2) Bloquer la personne qui vous persécute : inutile de garder des ennemis comme amis !</li><li>3) Signaler les commentaires, photos, messages privés, etc. à Facebook par les boutons «Signaler comme abusif», «Signaler ce message». Le fait de cliquer sur ces boutons bloque automatiquement l'auteur des contenus abusifs.</li><li>4) Déposer une main courante auprès de la gendarmerie ou de la police si le harcèlement continue. Pour les cas graves, le dépôt d'une plainte est possible à la gendarmerie, au commissariat ou directement, par lettre, au Procureur de la République.</li></ol> <p><i>Le cyberharcèlement n'est pas puni en lui-même mais les injures, les menaces, la diffamation, l'atteinte à la vie privée peuvent l'être.</i></p> <h3 style="text-align: center;">Les délits qui peuvent être punis par la loi et les peines encourues</h3> <p style="text-align: center;"><b>Injures</b></p> <p><b>Définition :</b> expression outrageante, méprisante ou insultante qui n'accuse d'aucun fait (contrairement à la diffamation) (loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Injure publique (art. 33 de la loi de 1881)</li><li>↳ 12 000 € d'amende (Facebook est considérée comme public...)</li><li>◆ Injure publique à caractère discriminatoire (art. 33 alinéa 3 de la loi de 1881)</li><li>↳ 6 mois d'emprisonnement + 22 500 € d'amende</li><li>◆ Injure privée (ex. : par SMS) (art. R.621-1 du Code Pénal)</li><li>↳ 38 € d'amende</li><li>◆ Injure privée à caractère discriminatoire (article R.624-4 du Code Pénal)</li><li>↳ 750 € d'amende</li></ul>	<p><b>Définition :</b> accusation non prouvée sur des faits commis par une personne clairement identifiée ou un groupe de personnes et qui porte atteinte à son (leur) honneur ou à sa (leur) réputation</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Diffamation publique contre une personne privée</li><li>↳ 12 000 € d'amende</li><li>◆ Diffamation publique contre une personne exerçant des fonctions publiques</li><li>↳ 45 000 € d'amende</li><li>◆ Diffamation publique à caractère discriminatoire (art. 32 al. 2 de la loi de 1881)</li><li>↳ 45 000 € d'amende + 1 an d'emprisonnement</li><li>◆ Diffamation non publique (art. R.621-1 du Code Pénal)</li><li>↳ 38 € d'amende</li><li>◆ Diffamation non publique à caractère discriminatoire (art. R.624-3 du Code Pénal)</li><li>↳ 750 € d'amende</li></ul> <p><i>Délais de prescription pour les injures et la diffamation : 3 mois (à compter de la première mise en ligne pour Internet). Porté à 1 an pour injure ou diffamation à caractère discriminatoire.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Menaces</b></p> <p>La loi punit les menaces si elles sont répétées (répétées) ou matérialisées par un enregistrement...</p> <p>Des peines différentes selon la nature des menaces</p> <ul style="list-style-type: none"><li>↳ de 450 € d'amende (menaces de violence contre une personne) à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende (menaces de mort).</li></ul> <p>Ces peines peuvent être alourdies s'il y a chantage en plus de la menace.</p> <p style="text-align: center;"><b>Atteinte à la vie privée</b></p> <p><b>Définition :</b> fait de porter volontairement atteinte à l'intimité de la vie privée d'une personne en captant, enregistrant ou diffusant, sans son consentement et à son insu, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel, son image prise dans un lieu privé sans son accord ou des informations privées (adresse, situation familiale, orientation sexuelle...)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>↳ 45 000 € d'amende + 1 an d'emprisonnement (art. 226 du Code Pénal)</li></ul> <p><i>En plus des amendes et peines d'emprisonnement, des dommages et intérêts peuvent être demandés, dans tous les cas cités ci-dessus.</i></p>

Page 1 / 2 Standard Français (France) INS STD Tableau2:A1 100 %

Démarrer 10:45 22/03/2017

## FACEBOOK - Extrait de « Déclaration des droits et responsabilités »

- **Partage de votre contenu et de vos informations**

Le contenu et les informations que vous publiez sur Facebook vous appartiennent, et vous pouvez contrôler la façon dont nous partageons votre contenu grâce aux paramètres de [confidentialité](#) et des [applications](#). En outre :

1. Pour le contenu protégé par les droits de propriété intellectuelle, comme les photos ou vidéos, **vous nous donnez spécifiquement la permission suivante**, conformément à vos [paramètres de confidentialité](#) et des [applications](#) : **vous nous accordez une licence non exclusive, transférable, sous-licenciable, sans redevance et mondiale pour l'utilisation des contenus de propriété intellectuelle que vous publiez sur Facebook ou en relation avec Facebook (licence de propriété intellectuelle). Cette licence de propriété intellectuelle se termine lorsque vous supprimez vos contenus de propriété intellectuelle ou votre compte, sauf si votre compte est partagé avec d'autres personnes qui ne l'ont pas supprimé.**
2. Lorsque vous supprimez votre contenu de propriété intellectuelle, ce contenu est supprimé d'une manière similaire au vidage de corbeille sur un ordinateur. Cependant, vous comprenez que **les contenus supprimés peuvent persister** dans des copies de sauvegarde pendant un certain temps (mais qu'ils ne sont pas disponibles).
3. Lorsque vous utilisez une application, celle-ci est susceptible de solliciter votre autorisation afin de pouvoir accéder à vos contenus et informations ainsi qu'à ceux que d'autres personnes ont partagés avec vous. Nous requérons des applications qu'elles respectent la confidentialité de vos données, et c'est l'accord que vous donnez à une application qui détermine dans quelle mesure celle-ci est libre d'utiliser, de conserver et de transférer ces contenus et informations. (Pour obtenir plus d'informations au sujet de la Plate-forme et apprendre notamment de quelle manière vous pouvez contrôler les types d'informations pouvant être partagés avec d'autres personnes par le biais des applications, nous vous invitons à consulter notre [Politique d'utilisation des données](#) et la [Page Plate-forme](#).)
4. Lorsque vous publiez du contenu ou des informations avec le paramètre Public, cela signifie que **vous permettez à tout le monde, y compris aux personnes qui n'utilisent pas Facebook, d'accéder à ces informations et de les utiliser, mais aussi de les associer à vous (c'est-à-dire votre nom et votre photo de profil).**
5. Nous apprécions vos commentaires et vos suggestions concernant Facebook. Cependant, **veuillez noter que nous pouvons les utiliser sans aucune obligation de rémunération** (tout comme vous n'avez aucune obligation de nous les communiquer).

- **Sécurité**

Nous faisons tout notre possible pour faire de Facebook un service sûr, **mais ne pouvons pas garantir la sécurité absolue**. Pour assurer la sécurité sur Facebook, nous avons besoin de votre aide, ce qui inclut les engagements suivants de votre part :

1. Vous ne publierez pas de communications commerciales sans autorisation (comme des messages indésirables) sur Facebook.
2. Vous n'obtiendrez pas d'informations concernant des internautes ni les contenus qu'ils publient, et n'accéderez pas à Facebook à l'aide de méthodes automatisées (telles que robots, araignées, etc.) sans notre permission préalable.
3. Vous n'effectuerez pas de marketing multiniveau illégal, tel que des systèmes pyramidaux, sur Facebook.

4. Vous ne téléchargerez pas de virus ou autres codes malveillants.
5. Vous ne demanderez pas les informations de connexion et n'accéderez pas à un compte appartenant à quelqu'un d'autre.
6. **Vous n'intimiderez pas et ne harcèlerez pas d'autres personnes.**
7. **Vous ne publierez pas de contenu incitant à la haine ou à la violence, pornographique, ou contenant de la nudité ou de la violence gratuite.**
8. Vous ne développerez ni n'exploiterez aucune application tierce dont le contenu est lié aux boissons alcoolisées, à des sites de rencontres pour adultes ou à d'autres produits et services pour adultes (y compris les publicités) sans restriction d'accès liée à l'âge.
9. **Vous n'utiliserez pas Facebook à des fins illégales, malveillantes ou discriminatoires.**
10. Vous n'agirez pas d'une manière qui pourrait désactiver, surcharger ou autrement empêcher le bon fonctionnement ou l'apparence de Facebook (comme une attaque entraînant un refus de service ou une interférence avec l'affichage des Pages ou d'autres fonctionnalités de Facebook).
11. Vous ne permettrez pas et n'encouragerez pas les infractions à cette Déclaration ou à nos règlements.

- **Inscription et sécurité des comptes**

**Les personnes qui utilisent Facebook donnent leur vrai nom et de vraies informations** les concernant, et nous vous demandons de nous aider à ce que cela ne change pas. Voilà quelques conditions que vous vous engagez à respecter concernant l'inscription et la sécurité de votre compte :

1. **Vous ne fournirez pas de fausses informations personnelles sur Facebook** et ne créez pas de compte pour une autre personne sans son autorisation.
2. **Vous ne créez qu'un seul compte personnel.**
3. Si nous supprimons votre compte, vous n'en créez pas d'autres sans notre autorisation.
4. Vous n'utiliserez pas votre journal personnel principalement à des fins commerciales. Si vous souhaitez vous livrer à des activités commerciales par le biais de Facebook, vous devrez utiliser une Page Facebook spécialement conçue à cet effet.
5. **Vous n'utiliserez pas Facebook si vous avez moins de 13 ans.**
6. Vous n'utiliserez pas Facebook si vous avez été condamné(e) pour violences sexuelles.
7. **Vos coordonnées devront toujours être exactes et à jour.**
8. Vous ne communiquerez pas votre mot de passe (ou, dans le cas des développeurs, votre clé secrète), ne laisserez personne accéder à votre compte ni ne ferez quoi que ce soit qui puisse compromettre la sécurité de votre compte.
9. Vous ne transférerez pas votre compte (y compris les Pages ou applications dont vous êtes l'administrateur) sans avoir préalablement obtenu une autorisation écrite de notre part.
10. *Si vous sélectionnez un nom d'utilisateur ou un identifiant similaire pour votre compte ou votre Page, nous nous réservons le droit de le retirer si nous le jugeons nécessaire (par exemple, lorsque le titulaire d'une marque de commerce porte plainte concernant un nom d'utilisateur qui ne correspond pas au nom réel de la personne qui se connecte à l'aide de ce nom d'utilisateur).*

## 25/08/2016 - Mentions Légales de WhatsApp ( extrait) -Mises à jour clés

Le respect de votre confidentialité est ancré dans notre ADN. Depuis que nous avons créé WhatsApp, nous avons construit nos Services avec un set de principes de confidentialité forts. Dans nos Conditions et Politique de Confidentialité mises à jour, vous trouverez :

- Des informations plus faciles à comprendre  
Notre mise à jour des Conditions et de la Politique de Confidentialité sont plus faciles à comprendre et reflètent les nouvelles fonctionnalités telles que les appels WhatsApp et WhatsApp pour le web et bureau.
- **Nous avons rejoint Facebook en 2014. Désormais, WhatsApp fait partie de la famille de sociétés de Facebook. Notre Politique de Confidentialité explique comment nous travaillons ensemble pour améliorer nos services et offres**, telle que la lutte contre les spams à travers les applications, **faire des suggestions de produits et afficher des offres et publicités pertinentes sur Facebook**. Rien de ce que vous partagez sur WhatsApp, vos messages, photos et informations de compte inclus, ne sera partagé dans Facebook ou aucune autre de notre famille d'applications à la vue des autres, et rien de ce que vous publiez sur ces applications ne sera partagé sur WhatsApp à la vue des autres.
- Vos messages sont les vôtres, et nous ne pouvons pas les lire. Nous avons construit des fonctionnalités de confidentialité, le chiffrement de bout en bout et d'autres fonctionnalités de sécurité dans WhatsApp. Nous ne stockons pas vos messages une fois qu'ils sont envoyés. Lorsqu'ils sont chiffrés de bout en bout, des tiers et nous ne pouvons pas les lire.
- Pas de bannières de publicités de tiers. **Nous n'autorisons toujours pas les bannières de publicités de tiers indépendants sur WhatsApp.**
- De nouvelles façons d'utiliser WhatsApp. Nous allons explorer des façons dont les entreprises et vous pouvez communiquer ensemble en utilisant WhatsApp, comme passer des commandes, effectuer des transactions, obtenir des informations de rendez-vous, recevoir des bons et avis de livraisons, être informé des mises à jour de produits et services et du marketing. Par exemple, vous pourriez recevoir des informations de statut de vol concernant un prochain voyage, le reçu de quelque chose que vous venez d'acheter, ou une notification pour savoir quand une livraison sera effectuée. Les messages que vous pourriez recevoir contenant du marketing pourraient contenir une offre pour quelque chose qui pourrait vous intéresser. Nous ne voulons pas que vous ayez une expérience de spam. Comme pour tous vos messages, vous pouvez gérer ces communications, et nous honorerons les choix que vous ferez.
- Les choix que vous avez. **Si vous êtes déjà un utilisateur, vous pouvez choisir, ci-dessous, de ne pas partager vos informations de compte WhatsApp avec Facebook pour améliorer vos expériences avec les produits et publicités Facebook. Les utilisateurs déjà existants qui acceptent notre mise à jour des Conditions et notre Politique de Confidentialité auront 30 jours supplémentaires pour faire ce choix en allant dans Paramètres > Mon Compte.**

### Conditions d'utilisation de WhatsApp

WhatsApp Inc. (« WhatsApp », « nous » ou « notre ») fournit des services de messagerie, d'appel par Internet et d'autres services dans le monde entier. Veuillez lire nos Conditions d'utilisation afin de connaître les nouveautés relatives à votre utilisation de WhatsApp. Vous acceptez nos Conditions d'utilisation (« Conditions ») en installant, consultant ou utilisant nos applications, services, fonctionnalités, logiciels ou sites web (collectivement, les « Services »)

**ABSENCE D'ACCÈS AUX SERVICES D'URGENCE** : Il existe des différences importantes entre WhatsApp et vos services mobiles, de téléphonie fixe et de SMS. Nos Services ne permettent pas un accès aux services d'urgence, notamment la police, les pompiers ou les hôpitaux, ou toute autre

connexion aux centres de réception des appels d'urgence. Vous devriez vous assurer de pouvoir contacter les services d'urgence concernés par l'intermédiaire d'un téléphone mobile ou fixe ou d'un autre service.

SI VOUS UTILISEZ WHATSAPP AUX ÉTATS-UNIS OU AU CANADA, NOS CONDITIONS CONTIENNENT UNE DISPOSITION CONCERNANT L'ARBITRAGE EXÉCUTOIRE, QUI INDIQUE QUE, SAUF SI VOUS REFUSEZ ET À L'EXCEPTION DE CERTAINS TYPES DE LITIGES, WHATSAPP ET VOUS-MÊME ACCEPTEZ DE RÉSOUDRE L'ENSEMBLE DES LITIGES PAR LE BIAIS D'UN ARBITRAGE INDIVIDUEL EXÉCUTOIRE, CE QUI SIGNIFIE QUE VOUS RENONCEZ À TOUT DROIT DE PORTER CES LITIGES DEVANT UN JUGE OU UN JURY ET À VOTRE DROIT DE PARTICIPER À DES RECOURS COLLECTIFS, ARBITRAGES COLLECTIFS OU ACTIONS REPRÉSENTATIVES. VEUILLEZ LIRE LE PARAGRAPHE « DISPOSITION PARTICULIÈRE CONCERNANT L'ARBITRAGE POUR LES UTILISATEURS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA » CI-DESSOUS POUR EN SAVOIR PLUS.

À propos de nos services

**Inscription.** Vous devez vous inscrire à nos Services en renseignant des informations exactes, communiquer votre numéro de téléphone mobile actuel et, si celui-ci change, le mettre à jour à l'aide de notre fonctionnalité de changement de numéro intégrée à l'application. **Vous acceptez de recevoir des messages texte et des appels téléphoniques (de notre part ou de celle de nos fournisseurs tiers)** vous communiquant les codes nécessaires pour vous inscrire à nos Services.

**Carnet d'adresses.** Vous nous fournissez régulièrement les numéros de téléphone des personnes qui utilisent WhatsApp et de vos autres contacts présents dans le carnet d'adresses de votre téléphone mobile. **Vous confirmez que vous disposez de l'autorisation nécessaire pour nous communiquer ces numéros afin de nous permettre de proposer nos Services.**

**Âge.** Vous devez avoir au moins 13 ans pour pouvoir utiliser nos Services (ou avoir l'âge minimum requis dans votre pays pour pouvoir utiliser nos Services sans autorisation parentale). Outre l'âge minimum requis pour pouvoir utiliser nos Services en vertu de la loi en vigueur, si vous êtes trop jeune pour être en mesure d'accepter nos Conditions dans votre pays, un parent ou tuteur doit accepter ces Conditions en votre nom.

**Appareils et logiciels.** Vous devez disposer de certains appareils, logiciels et connexions de données pour pouvoir utiliser nos Services, que nous ne pouvons pas vous fournir sans ces éléments. **Pendant toute la durée d'utilisation de nos Services, vous acceptez de télécharger et d'installer les mises à jour de nos Services, y compris automatiquement.**

**Frais et taxes.** Vous êtes responsable de l'ensemble des frais d'abonnement au service de données de votre opérateur et des autres taxes et frais associés à votre utilisation de nos Services. Nous pouvons vous facturer nos Services, notamment les taxes applicables. Nous pouvons refuser ou annuler les commandes. Nous n'effectuons aucun remboursement pour nos Services, sauf si la loi l'exige.

Politique de confidentialité et données des utilisateurs

Votre confidentialité est importante à WhatsApp. La [Politique de confidentialité](#) de WhatsApp décrit nos pratiques relatives aux informations (y compris de messagerie), notamment les types d'informations que nous recevons et collectons par votre intermédiaire et la façon dont nous utilisons et communiquons ces informations. **Vous acceptez nos pratiques relatives aux données, notamment la collecte, l'utilisation, le traitement et le partage de vos informations, comme le décrit notre Politique de confidentialité, ainsi que le transfert et le traitement de vos informations aux États-Unis et dans d'autres pays dans lesquels nous possédons ou utilisons des installations, des prestataires de services ou des partenaires, quel que soit l'endroit où vous utilisez nos Services. Vous reconnaissez que les lois, réglementations et normes du pays dans lequel vos informations sont stockées ou traitées peuvent être différentes de celles de votre pays.**

*( Mise en caractères gras du texte par les Professeures-Documentalistes - sept. 2016- Lycée La Colinière)*

Source : <http://www.businessinsider.fr/une-avocate-a-reecrit-les-conditions-dutilisations-dinstagram-comme-si-elles-etaient-expliquees-a-un-enfant-de-8-ans/>

## Une avocate a réécrit les conditions d'utilisation d'Instagram comme si elles étaient expliquées à un enfant de 8 ans



Capture d'écran de "Pretty Little Liars". CW

Aucun mineur qui utilise Instagram n'a lu en entier les conditions d'utilisation du réseau social.

C'est ce qu'affirme un rapport des services du délégué britannique aux droits des enfants, intitulé "grandir à l'ère du numérique", [publié le 5 janvier 2017](#) et repéré par le site d'information [Quartz](#).

Pour montrer l'opacité des conditions d'utilisation des réseaux sociaux, le rapport a demandé à une avocate du cabinet privé Shillings de "traduire" ces règles dans un langage "simplifié".

[Selon une étude Ofcom](#), 43% des enfants britanniques entre huit et onze ans ont un compte sur Instagram (56% pour les 12-15 ans).

### Voilà les règles d'Instagram expliquées à des enfants de huit ans.

1. Tu as le droit de te sentir en sécurité quand tu utilises Instagram.
2. Officiellement, tu es propriétaire des photos et vidéos que tu postes, mais nous avons le droit de les utiliser, et de laisser d'autres personnes les utiliser, partout dans le monde. Les gens nous paient pour les utiliser, et nous ne te paierons pas.
3. Tu es responsable de tout ce que tu fais sur Instagram et de tout ce que tu postes, dont des choses auxquelles tu ne t'attends peut-être pas comme ton nom d'utilisateur, tes données et la musique qu'écoutent d'autres gens.
4. On considère que ce que tu postes t'appartient, et ce que tu postes ne doit pas enfreindre la loi. Si c'est le cas, tu auras une amende, et tu devras payer cette amende.
5. Même si tu es responsable des informations que tu mets sur Instagram, nous pouvons les garder, les utiliser et les partager avec des entreprises connectées à Instagram. Cela inclut ton nom, ton adresse mail, ton école, où tu vis, tes photos, ton numéro de téléphone, tes "likes" et "dislikes", où tu vas, où tes amis vont, combien de fois tu utilises Instagram, ta date d'anniversaire, à qui tu parles ainsi que tes messages privés.
6. Nous ne sommes pas responsables de ce que font les autres entreprises avec tes informations. Nous ne vendrons ou ne louerons pas tes infos personnelles à d'autres entreprises sans ta permission.
7. Quand tu supprimes ton compte, nous gardons ces informations personnelles sur toi, tes photos, aussi longtemps que raisonnable dans un but financier. Tu peux en savoir plus sur notre [Politique de](#)

## Vie Privée.

8. Instagram n'est pas non plus responsable pour :

- Les liens sur Instagram d'autres entreprises ou personnes qu'on ne contrôle pas, même si c'est nous qui t'envoyons ces liens.
- Ce qu'il peut se passer si tu connectes ton compte Instagram à une autre appli ou un site. Par exemple si tu partages une photo et que l'autre application prend tes informations personnelles.
- Le coût de la 3G quand tu utilises Instagram.
- Si tes photos sont perdues ou volées d'Instagram.

9. Même si Instagram n'est pas responsable de ce qu'il t'arrive quand tu utilises l'appli, nous avons beaucoup de pouvoirs:

- On peut t'envoyer des pubs ciblées en fonction de tes intérêts, que l'on surveille. Tu ne peux pas nous empêcher de le faire, et ce ne sera pas toujours précisé dans la pub.
- Nous pouvons modifier ou supprimer Instagram, ou t'empêcher d'accéder à l'appli, quand on veut, sans que tu soies prévenu-e. On peut aussi supprimer certains de tes posts sans te dire pourquoi. Si nous le faisons, nous ne te devons pas d'argent, et tu n'auras pas le droit de te plaindre.
- On peut t'obliger à abandonner ton nom d'utilisateur, pour n'importe quelle raison.
- Nous pouvons — mais ne sommes pas obligés — de supprimer ou modifier des contenus d'utilisateurs qui enfreignent les règles. Nous ne sommes pas responsables si quelqu'un les enfreint, mais si tu le fais, tu es responsable.

11. Même si tes données ne t'appartiennent pas, les nôtres nous appartiennent. Tu ne peux pas copier-coller les logos d'Instagram ou les autres contenus qu'on crée, ni les modifier, ni les supprimer.

12. Tu peux supprimer ton compte [en remplissant ce formulaire](#). Si tu le fais, tes photos disparaîtront de ton profil mais si quelqu'un d'autre les a partagées, elles apparaîtront encore peut-être sur Instagram.

13. Nous pouvons modifier ces règles quand on veut en postant une mise à jour sur Instagram, que tu l'aies remarqué ou non.